

**DEMANDE D'ADMISSION OU RENOUELEMENT,
ÉLÈVE EN ÉCOLE DE FORMATION D'ENSEIGNANTS
Inscription pour la période du 1er septembre 2024 au 31 août 2025**

Je, soussigné(e) élève
en école de formation d'enseignant, demande mon adhésion à l'Union Pro Qi Gong.
Cette adhésion est sans aucune restriction ni réserve quant aux statuts de l'Union Pro Qi Gong et à sa
charte d'éthique.

DATE ET SIGNATURE :

Date de naissance de l'élève :	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	Sexe : F <input type="checkbox"/>	(M <input type="checkbox"/>	(
Adresse :	<input type="text"/>								
Code postal :	<input type="text"/>	Ville :	<input type="text"/>						
Téléphone fixe :	<input type="text"/>	Téléphone portable :	<input type="text"/>						
Mail :	<input type="text"/>								

I - ÉCOLES AGRÉÉS (ou en demande d'agrément) par l'Union Pro Qi Gong

Je suis en cours de formation dans une école agréée (ou en demande d'agrément) par l'Union Pro Qi Gong. Je précise le nom de l'école :

II - AUTRES ÉCOLES

Je suis en cours de formation dans une école de formation d'enseignant, j'envoie mon CV et mon parcours en Qi Gong, et je précise :

Nom de l'école :	<input type="text"/>		
Nom du responsable pédagogique :	<input type="text"/>		
Coordonnées de l'école, téléphone :	<input type="text"/>	mail :	<input type="text"/>

Je règle la somme de 25 euros pour les frais d'adhésion annuels (1er septembre au 31 août)

Par CB sur Helloasso : <https://www.helloasso.com/associations/union-pro-qi-gong>

Par virement sur le compte Union Pro Qi Gong

Crédit Mutuel - **IBAN :** FR76 1027 8079 4900 0204 5210 123 **BIC :** CMCIFR2A

En précisant bien l'objet du virement : ADHÉSION ainsi que votre NOM et PRÉNOM

De préférence envoi par mail à : unionproqigong@free.fr

Ou par courrier au secrétariat :

Union Pro Qi Gong - Les Plantiers - Mallenches 30450 Sénéchas

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion.

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de la fédération.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat